



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

N°54 - Trimestre 4/2020

ACENAS infos - le bulletin d'infos des riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry

Merci à nos adhérents de l'Ain, de l'Isère et du Rhône d'avoir continué à nous soutenir par leurs adhésions en 2020.

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACENAS REUNION PUBLIQUE OUVERTE A TOUS

Ordre du jour :

- Bilan moral & financier
- Stratégie 2021
- Election du bureau /conseil d'administration 2021

Assemblée générale 2020
(cet avis vaut convocation)

Mardi 20 octobre 2020 à 20h30 au foyer rural

61, avenue Leclerc

38540 Heyrieux

Les statuts de l'ACENAS ont changé :

- Direction collégiale par défaut
- Domiciliation à la mairie de Saint Laurent de Mure

L'assemblée générale doit les rendre définitifs en les validant.

Article 1 : DENOMINATION - DUREE

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association de défense de riverains et de contribuables régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre :

« Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon-Satolas »
A.C.E.N.A.S

L'Association est créée pour une durée illimitée.

Adhésion 2021

Adhésion en ligne : www.acenas.fr
Courrier : bulletin d'adhésion page 4



facebook 
ACENAS OFFICIEL

PLATEFORME AMAZON XXL A LYON SAINT EXUPERY



Le procès contre GOODMAN (qui construit pour AMAZON) a été jugé en première instance et a donné tort à l'ACENAS et à FRACTURE contre l'avis du rapporteur public.

Ce jugement, rendu par un juge qui nous a été défavorable (référé) ne peut être accepté. Nous avons fait appel de celui-ci.

LYONMAG.com

POLITIQUE 17-07-2020 à 12:06



Futur entrepôt XXL d'Amazon : Barbara Pompilli souhaite un moratoire de 6 mois

Barbara Pompilli, la nouvelle ministre de la Transition écologique, n'est pas emballée par l'ouverture des nouveaux entrepôts Amazon en France, comme le projet de St-Exupéry.

Selon RTL, Barbara Pompilli, souhaite un moratoire de six mois pour interdire l'ouverture de nouveaux entrepôts d'Amazon en France. Toujours selon la radio nationale, le but serait de mener une étude d'impact sur les créations réelles d'emplois et le bénéfice pour le territoire concerné, en l'occurrence la zone de l'est lyonnais pour le site de Colombier-Saugnieu. Elle attendrait le feu vert de Matignon et l'aval de Bercy.

Une prise de position qui devrait plaire aux opposants du projet.

Copyright lyonmag.com 170720

LYON
CAPITALE

ACTUALITÉ

Revue de presse



Centre de distribution Amazon France (Photo de GUILLAUME SOUVANT / AFP)

Lyon : le nouvel entrepôt d'Amazon enterré par le gouvernement ?

Copyright lyoncapitale.fr 170720

Tous ces thèmes seront développés

**ENGAGEMENTS DE L'AEROPORT
POUR L'ENVIRONNEMENT**

L'aéroport a obtenu l'accréditation ACA 3+, ce qui signifie que ses émissions de carbones sont compensées.

Mais nous ne voulons pas que le CO2 soit compensé en plantant des arbres en Asie, même si cela est nécessaire.

Cette compensation doit être réalisée localement afin que les riverains bénéficient de cette végétation pour améliorer leur cadre de vie.



L'ARRÊT DES VOLS DE NUIT : OU EN EST ON ?

Copyright Le Dauphiné Libéré 2705200

Revue de presse

Qu'est ce que l'approche équilibrée ?

Le confinement a eu pour effet de réduire le nombre de vols de nuit aux seuls besoins minimaux des vols indispensables.

Le calme revenu nous a permis d'apprécier des nuits tranquilles et réparatrices. Cela nous conforte dans notre combat pour une réduction, voire un couvre-feu entre 22 h 00 et 06 h 00.

L'approche équilibrée est un document rédigé par l'aéroport et elle en cours d'approbation au niveau européen. Elle doit prendre en compte un certain nombre de modifications et de restrictions d'exploitation.

Nous avons fait un certain nombre de préconisations avec l'espoir qu'elles auront été prises en compte.

L'Acenas demande l'arrêt des vols de nuit

L'Association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, qui lutte depuis 1997 pour la défense des riverains de l'aéroport, souhaite instaurer un couvre-feu aérien.

« Pendant deux mois, nous avons pu vivre à côté d'un aéroport dont les activités ont été réduites au strict minimum, liées aux quelques transports nécessaires à la vie de la société. Nous avons ainsi pu avoir une bonne idée de ce que sont les nuits calmes, le retour à une qualité de sommeil permettant des réveils plus reposés », explique l'Acenas dans un communiqué.

Impossible de mesurer cette amélioration sur la santé
Selon l'ancien vice-président, mais toujours membre du bureau et ancien médecin Francis Huet, « il sera difficile de se servir de cet épisode pour faire avancer cette idée ». L'homme de 70 ans a plus loin : « Malheureusement, ce n'est pas en deux mois

de confinement qu'on va observer une diminution de l'impact sur notre santé. Mais nos adhérents reconnaissent le bien qu'ils ont ressenti de jour comme de nuit, d'aillieurs. Mais, nous n'avons pas de données scientifiques pour le calibrer. »
« C'est donc pour rebondir sur le déconfinement et cet arrêt forcé du trafic aérien, que l'association veut remettre à l'ordre du jour un souhait qu'elle exprime depuis des années : un couvre-feu entre minuit et 5 heures.

« On ne veut pas mettre un secteur économique en péril »

« Pour nous, c'est un minimum. On voudrait plus évidemment un arrêt du trafic entre 22 heures et 6 h 30 mais il me semble que demander trop, ça saurait ne rien obtenir », reconnaît Francis Huet. Sur ce laps de temps, entre minuit et 5 heures, ce sont plus de 25 avions qui passent par l'aéroport Lyon Saint-Exupéry selon l'association.

L'Acenas rappelle dans son communiqué que la pollution sonore n'est pas négligeable : « Les émissions de polluants aériens sont une chose, les nuisances sonores en sont une autre. Elles sont plus insidieuses car souvent négligées dans notre environnement déjà bruyant par nature. » Francis Huet



Avec la pandémie du Covid-19, peu d'avions circulent, pour le bonheur des riverains. Photo Le Progrès

Le trafic aérien va reprendre le 8 juin à Lyon

poursuit : « Il en va de la santé des populations et il faut absolument que le calme nocturne se poursuive sous la forme de ce couvre-feu. Il ne s'agit pas de mettre un secteur économique important en péril, mais d'obtenir une meilleure gestion du trafic aérien en cohérence avec les aspirations des riverains, pour une meilleure qualité de vie. »
Mais le médecin à la retraite ne se fait pas trop d'illusions. « Même si la crise économique va toucher les petites compagnies aériennes, les grosses reprennent les marchés. Les voyageurs seront peut-être frileux au départ mais un retour à la normale devrait arriver en 2021 », conclut-il.

Le communiqué de l'Association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry est sorti ce mardi 26 mai et il intervient avant la reprise progressive du trafic aérien. En effet, l'aéroport a confirmé que le premier vol doit reprendre le lundi 8 juin. Pour autant, l'aéroport reste dans l'attente des compagnies aériennes qui donneront l'impulsion pour la reprise.
Lyon Saint-Exupéry, quatrième aéroport français en 2019 en termes de trafic, avec 11,8 millions de passagers l'an dernier, a déjà annoncé un premier calendrier via Vinci Airports, son concessionnaire : « En France, dans le respect des autorisations gouvernementales de déplacement, cette reprise se fera à Lyon Aéroport à partir du 8 juin, avec la reprise des vols Air France vers 11 destinations. À partir du 8 juin : Nantes, Bordeaux, Toulouse à partir du 15 juin : Brest, Biarritz, Caen, Lille, Nice, Rennes et Strasbourg à partir du 22 juin : Pau. Chaque destination sera desservie 3 fois par semaine les lundis, vendredis et dimanches. »
Concernant la demande de l'Acenas, l'aéroport a préféré ne pas s'exprimer, n'ayant pas eu connaissance du communiqué. Q.V.

Quentin VILLAIN

lors de notre assemblée générale !

POLLUTION DE L'EAU

La pollution des eaux des mares et étangs était habituelle avant le confinement.

Elle a disparu pendant l'arrêt de l'activité aérienne, est ce un hasard ?

Cependant, la constatation de la présence d'hydrocarbures, ne nous a pas permis de prouver que l'origine était uniquement liée aux avions.

Pour l'instant, nous avons suspendu la poursuite des analyses mais restons vigilants.



Depuis deux ans, Valérie Pommar observe des plaques visqueuses et grasses dans son étang. Elle soupçonne des chutes de kérosène pulvérisé par les avions. Photo Le Progrès/Éliane DELACOTE PAGE 14

Copyright Le Progrès mars 2019

POURQUOI SOUTENIR L'ACENAS ?

Vous ne voulez pas que la pollution et le bruit des avions dégradent votre santé, votre cadre de vie et la valeur de votre patrimoine? Rejoignez-nous pour exiger le respect des riverains. *Comment ?*

- Adhérez en 2021 : vos 5 € symbolisent votre soutien et encouragent nos bénévoles.
- Exprimez-vous, venez nous rencontrer le mardi 20 octobre 2020.
- Devenez un membre actif : distribution bulletins, conseil d'administration, bureau.

Adhérez à l'Acenas pour 2021

Adhésion en ligne sur www.acenas.fr



Paiement sécurisé par carte bancaire
Plus rapide, plus pratique
& pas de timbre.

Réception du certificat d'adhésion par email de suite.
Tâches administratives réduites pour les bénévoles !

Ou adhésion par voie postale :

envoyez ce bulletin d'adhésion + le chèque à l'adresse suivante :
ACENAS - Mairie - 2 route d'Heyrieux - 69720 Saint Laurent de Mure

A Heyrieux & Jonage, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie

Tous les membres de la famille peuvent adhérer

Adhérent 1 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 2 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 3 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 4 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adresse complète (important) :

Date : Signature :

ADHESION 2021

Adhésion standard 5 € **ou** Adhésion de soutien 10 €

5 € x = 10 € x =

+

*si vous le
désirez*

DON 2020

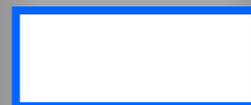
10 €

20 €

50 €

Autre montant :

TOTAL GENERAL



Réglé par chèque

ci-joint

Pour tout don versé avant le 31/12/2020, un justificatif vous sera fourni début 2021, qui vous permettra de déduire 66 % du montant du don de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI.

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 18 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : Thierry Truchet - ACENAS - Mairie - 2 route d'Heyrieux - 69720 Saint Laurent de Mure - infos@acenas.fr

Anciens numéros en téléchargement sur www.acenas.fr - Ne pas jeter sur la voie publique - Copyright ACENAS 2020 / Edition trimestre 4/2020

Note d'information : vous pouvez consulter notre politique de confidentialité, nos conditions d'adhésion et votre droit de rétractation sur www.acenas.fr